

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 12 décembre 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
9 h 02	Reprise de l'audience du 11 décembre 2018
9 h 02	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 02	M <sup>e</sup> Louise Rozon mentionne que la présentation de la preuve des intervenants débutera demain. Elle veut s'assurer que les intervenants qui avaient annoncé des contraintes ont réussi à trouver une solution
9 h 03	M <sup>e</sup> Hélène Sicard (UC) informe qu'elle a tenté de faire un échange, sans succès. Son témoin, M. Décary, n'est disponible que demain, jeudi. Elle se demande si la journée de demain pourrait être prolongée jusqu'à 16 h afin de permettre à M. Décary de faire la présentation de sa preuve
9 h 04 à 9 h 06	Échanges entre M <sup>e</sup> Sicard et M <sup>e</sup> Rozon afin de tenter de trouver une solution, au terme desquels, M <sup>e</sup> Rozon demande aux intervenants qui présenteront leur preuve demain de faire un effort d'efficiace. Elle leur rappelle que la Régie a lu les preuves et leur demande d'identifier seulement les éléments sur lesquels ils veulent attirer l'attention de la Régie
9 h 06	M <sup>e</sup> Éric Fraser (HQD) informe que la réponse à l'engagement n <sup>o</sup> 5 devrait être déposée aujourd'hui au SDÉ. Quant aux engagements relatifs aux approvisionnements, les réponses devraient être déposées probablement demain
9 h 07	Présentation par les témoins Robert C. Yardley Jr. et James M. Coyne, qui témoignent sous la même affirmation solennelle
9 h 29	Fin de la présentation par les témoins Yardley et Coyne
9 h 30	Contre-interrogatoire des témoins Coyne, Yardley, Luc Dubé, Stéphanie Caron, Lamya Souktani, Martine Filion et Maxime Boudreau, qui tous témoignent sous la même affirmation solennelle, par M <sup>e</sup> Éric McDevitt David pour OC
9 h 53	Fin du contre-interrogatoire des témoins Coyne, Yardley, Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Éric McDevitt David pour OC
9 h 53	Contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Hélène Sicard pour l'UC
9 h 56	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Hélène Sicard pour l'UC
9 h 56	Contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
10 h 28	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Steve Cadrin pour l'AHQ-ARQ
10 h 28	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 50	Reprise de l'audience
10 h 50	Contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'AQCIE-CIFQ
11 h 19	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'AQCIE-CIFQ
11 h 19	Contre-interrogatoire des témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'AQCIE-CIFQ
11 h 26	Fin du contre-interrogatoire des témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> Guy Sarault pour l'AQCIE-CIFQ

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 12 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
11 h 26	Contre-interrogatoire des témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 37	Fin du contre-interrogatoire des témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 37	Contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
11 h 59	M <sup>e</sup> Denis Falardeau (ACEF de Québec), selon le déroulement de la journée, constate qu'il est possible qu'un intervenant ou deux puisse présenter sa preuve cet après-midi. Il demande s'il doit contacter M. Pham afin que ce dernier vienne à la Régie en vue de la présentation de sa preuve
12 h à 12 h 03	Échanges entre M <sup>e</sup> Falardeau, M <sup>e</sup> Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ) et M <sup>e</sup> Rozon à l'effet s'il serait préférable que l'ACEF de Québec ou l'AQCIE-CIFQ présente sa preuve cet après-midi, au terme desquels il est convenu, si le temps le permet cet après-midi, que seule la preuve d'expert de l'AQCIE-CIFQ sera entendue
12 h 03	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 15
13 h 19	Reprise de l'audience
13 h 19	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 25	<u>Objection par M<sup>e</sup> Fraser</u> à cette ligne de questions
13 h 26	M <sup>e</sup> Rozon questionne la pertinence de cette ligne de questions
13 h 27	Représentations de M <sup>e</sup> Turmel
13 h 28	M <sup>e</sup> Fraser maintient son objection
13 h 28	M <sup>e</sup> Rozon permet la question
13 h 28	Le témoin Boudreau répond
13 h 28	Fin du contre-interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
13 h 29	Contre-interrogatoire des témoins Coyne, Yardley, Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 59	Fin du contre-interrogatoire des témoins Coyne, Yardley, Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
13 h 59	Interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
14 h 03	Intervention de M <sup>e</sup> Rozon. Elle précise la dernière question de M <sup>e</sup> de Repentigny
14 h 04	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
14 h 19	<u>Engagement n<sup>o</sup> 18 d'HQD</u> : redéposer le tableau de la question 1.2 de la DDR n <sup>o</sup> 7 de la Régie pour y ajouter les éléments qu'HQD juge manquants (demandé par la Régie)
14 h 20	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 12 décembre 2018

HEURE	REMARQUES
14 h 25	Fin de l'interrogatoire des témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
14 h 25	Questions aux témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par Mme Sylvie Durand
14 h 35	Fin des questions aux témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par Mme Sylvie Durand
14 h 35	Questions aux témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour la Régie
14 h 39	<u>Engagement n<sup>o</sup> 19 d'HQD</u> : élaborer sur les méthodes de reddition de comptes dans le cadre de MRI dans d'autres juridictions, dans une forme similaire au rapport annuel du Distributeur (demandé par la Régie)
14 h 40	Poursuite des questions aux témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour la Régie
14 h 43	<u>Engagement n<sup>o</sup> 20 d'HQD</u> : indiquer si les impacts des révisions des durées de vie utile devraient être traités comme un facteur Z ou un facteur Y, tout en considérant que le Distributeur procède annuellement à un exercice de révision des durées de vie utile et en référant à l'expérience dans d'autres juridictions nord-américaines (demandé par la Régie)
14 h 44	Fin des questions aux témoins Coyne et Yardley par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour la Régie
14 h 44	Questions aux témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Rozon
14 h 53	Fin des questions aux témoins Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau par M <sup>e</sup> Rozon
14 h 53	Réinterrogatoire du témoin Souktani par M <sup>e</sup> Fraser
14 h 57	Fin du réinterrogatoire du témoin Souktani par M <sup>e</sup> Fraser
14 h 58	Les témoins Coyne, Yardley, Dubé, Caron, Souktani, Filion et Boudreau sont libérés
14 h 59	L'audience est ajournée au 13 décembre 2018 à 8 h 30
	Johanne Lebus, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 12 décembre 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Martine Fillion	2018/12/12
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	James M. Coyne	2018/12/12
ENTREPRISE :	Concentric Energy Advisors Inc.	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Robert C. Yardley, Jr.	2018/12/12
ENTREPRISE :	Concentric Energy Advisors Inc.	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Luc Dubé	2018/12/12
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Stéphanie Caron	2018/12/12
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> Année/mois/jour
NOM :	Lamya Souktani	2018/12/12
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

## LISTE DES TÉMOINS

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-4057-2018

Date : 12 décembre 2018

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :	Maxime Boudreau	2018/12/12
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Même affirmation solennelle	
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

TÉMOIN		DATE Année/mois/jour
NOM :		
ENTREPRISE :		
PROFESSION :		
ADRESSE :		

**PROTOCOLE D'OUVERTURE**  
**AUDIENCE DU 12 DÉCEMBRE 2018**

**DOSSIER : R-4057-2018**

DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE  
L'ANNÉE TARIFAIRE 2019-2020

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M<sup>e</sup> Simon Turmel et Mme Sylvie Durand**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Alexandre de Repentigny**

La **requérante** est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION (HQD)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Éric Fraser et M<sup>e</sup> Simon Turmel

Les **intervenants** sont :

**ADMINISTRATION RÉGIONALE KATIVIK (ARK)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Nicolas Dubé

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Denis Falardeau

**ASSOCIATION HÔTELLERIE QUÉBEC ET ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC (AHQ-ARQ)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Steve Cadrin

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLECTRICITÉ ET CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (AQCIE-CIFQ)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Pierre Pelletier et M<sup>e</sup> Guy Sarault

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC) (FCEI)**  
Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE (GRAMÉ)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Marc Bishai

**OPTION CONSOMMATEURS (OC)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Éric McDevitt David

**REGROUPEMENT DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX EN ÉNERGIE (ROÉÉ)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Franklin S. Gertler

**Début : 9 h 02**

**Dîner : 12 h 03**

**Reprise : 13 h 19**

**Ajournement : 14 h 59**

**REGROUPEMENT NATIONAL DES CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT  
DU QUÉBEC (RNCREQ)**

Représenté par M<sup>e</sup> Prunelle Thibault-Bédard

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHERIQUE (SÉ-AQLPA)**

Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**UNION DES CONSOMMATEURS (UC)**

Représentée par M<sup>e</sup> Hélène Sicard

**UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)**

Représentée par M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

---

---

---

---

**Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement et de s'assurer que leur cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience.**

**Prenez note qu'aucun breuvage autre que de l'eau et aucune nourriture ne sont permis dans la salle d'audience. Merci!**